

Le Regroupement des éco-quartiers se positionne en faveur d'un bannissement des sacs d'emplètes à usage unique

Montréal, le 4 juin 2015-Dans le cadre de la consultation publique sur le bannissement des sacs d'emplètes à usage unique, le Regroupement des éco-quartiers (REQ) a déposé aujourd'hui un mémoire se prononçant en faveur d'un bannissement complet des sacs d'emplètes à usage unique.

Saluant l'initiative de la Ville de Montréal, le REQ propose une série de recommandations à mettre en œuvre pour instaurer un règlement visant à interdire les sacs d'emplètes à usage unique et prône une approche d'information, de sensibilisation et d'éducation avant d'en arriver au bannissement.

Les sacs en plastique se trouvent fréquemment sur les berges des cours d'eau et contaminent les milieux naturels. Cela a des conséquences néfastes directes sur les espèces marines et la faune. Raisons pour lesquelles le REQ désire encourager les citoyens et les commerçants à faire l'usage de sacs réutilisables.

« Nous espérons que la Ville de Montréal ira de l'avant avec le bannissement des sacs d'emplètes à usage unique. Nous suggérons une interdiction articulée sur deux ans, où il y aurait d'abord une phase d'information et une augmentation de la tarification de tous les sacs d'emplètes à usage unique et, dans la deuxième année, un bannissement complet de ces sacs. Pour ce faire, nous sommes conscients qu'il faut rassembler les commerçants et les citoyens en les sensibilisant aux bienfaits d'utiliser des sacs réutilisables et favoriser, par des mesures incitatives, l'adoption de tels comportements chez les milieux plus défavorisés. Tout cela nécessite donc des efforts de sensibilisation, d'information et d'éducation. Nous pensons également, dans un souci de cohérence, que des réglementations visant le bannissement des sacs d'emplètes à usage unique devraient être adoptées sur toute l'île de Montréal », souligne M. Montpetit, directeur du REQ.

À propos du Regroupement des éco-quartiers

Le REQ est un réseau d'acteurs fortement enracinés dans l'ensemble du territoire montréalais. Les 19 éco-quartiers membres du REQ sont à la base de nombreux projets de développement durable, d'implication citoyenne et d'éducation relative à l'environnement. Investis dans des projets allant du compostage, à l'économie d'eau potable en passant par l'agriculture urbaine et la sensibilisation à l'agrile du frêne, les éco-quartiers desservent à l'année 90% de la population montréalaise répartie dans 14 des 19 arrondissements, soit près de 1,5 millions de citoyens.

-30-

Renseignements :

Karina Buist-Tactuk

Chargée de Communication, REQ

514 507-5401

communicationreq@gmail.com